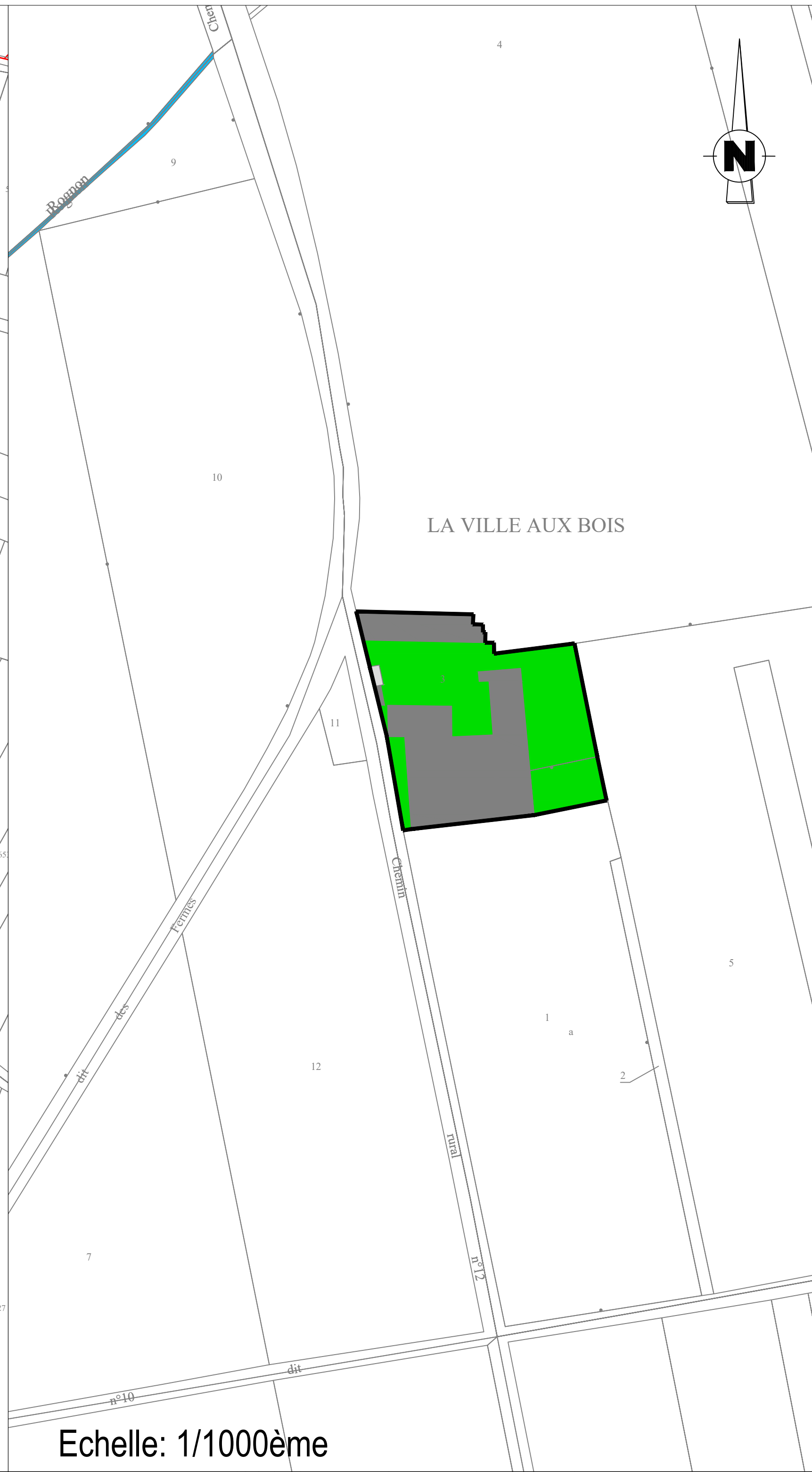
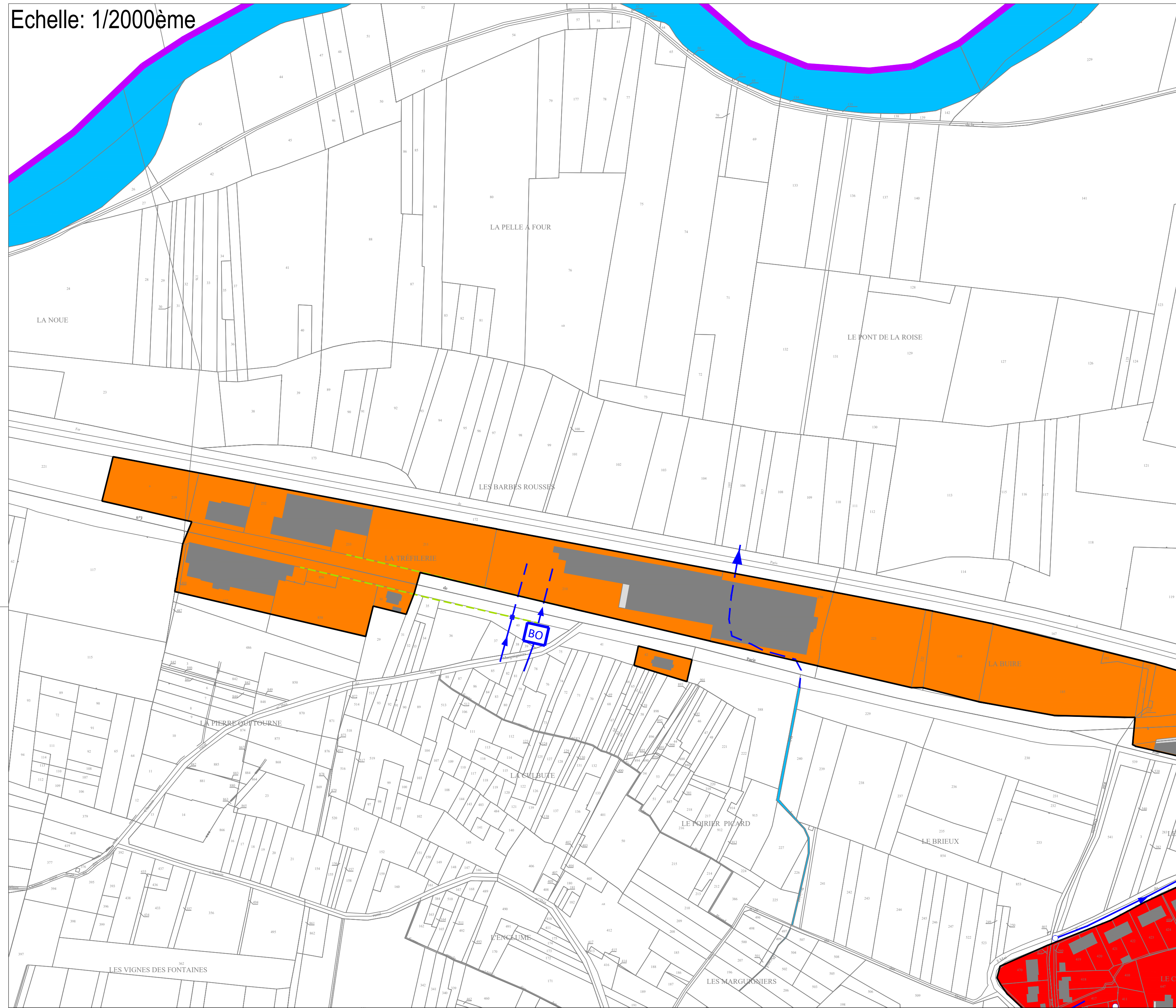


Echelle: 1/2000ème



LÉGENDE

	Niveau 1 : sol apte sans restriction à l'assainissement non collectif Épuration et infiltration en sol naturel (tranchées d'épandage ou lit d'épandage à faible profondeur selon la place disponible)
	Niveau 2 : sol défavorable à l'assainissement non collectif avec quelques contraintes du fait de la présence d'un sous-sol trop filtrant. Nécessite un filtre à sable non drainé.
	Niveau 3 : sol peu favorable à l'assainissement non collectif en raison de la présence de stagnation d'eau. Nécessite un filtre à sable drainé
	Niveau 4 : sol défavorable à l'assainissement non collectif en raison de l'enfoncement voire de la stagnation d'eau à faible profondeur Nécessite un terre filtrant ou filière compacte sur dalle de lestage.
	Limites communale

$K7 = 6,1 \cdot 10^{-5}$ m/s

$K = 6,1 \cdot 10^{-5}$ m/s

Implantation et numéro du test de perméabilité (valeur de perméabilité en m/s)

Implantation du test de perméabilité réalisé par le SPANC (valeur de perméabilité en m/s)

Implantation et numéro du sondage pédo-logique

Réseau unitaire existant
Réseau eaux pluviales existant
Réseau eaux usées existant
Fossé existant
Cunette béton

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES PAYSAGES DE LA
CHAMPAGNE

Zonage d'assainissement des eaux usées
et des eaux pluviales

Commune d'Oeuilly et hameau de
Montvoisin

Maitre d'ouvrage

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES PAYSAGES DE LA CHAMPAGNE
4 Boulevard du Parc
51700 DORMANS

Tél : 03.25.52.19.23

Maitre d'œuvre

VERDI NORD DE FRANCE
80 rue de Marey
CS 60060
59411 WASQUEHAL CEDEX
Tél : 03.20.81.90.00

Carte de la faisabilité de la mise en place d'un système d'assainissement autonome					N° d'affaire
Ecart					02-05473
PHASE	ECHELLE	Dessiné par	Vérifié par	Approuvé par	N° du plan
Phase 1	sans	RSA	SA	SA	2

DATE	INDICE	MODIFICATIONS
11/05/21	0	Première diffusion
05/05/25	1	Mise à jour